



Le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement canadiennes

Mis à jour le 29 mai 2024

Table des matières

Introduction	2
1. Structure, activités et chaîne d'approvisionnement.....	2
2. Politiques et processus relatifs au travail forcé et au travail des enfants.....	3
Code de conduite	3
Gestion des risques liés au recours au travail forcé ou au travail des enfants	5
Durabilité.....	6
Processus de gestion des fournisseurs.....	6
3. Identification des risques	9
Méthodologie d'évaluation des risques	9
Conclusions de l'évaluation des risques	9
4. Solution au travail forcé et au travail des enfants	10
5. Solution à la perte de revenu	10
6. Formation des employés	10
7. Évaluation de l'efficacité.....	11
8. Approbation et attestation du rapport.....	12

Introduction

Ce rapport est la réponse de la Société SEW-Eurodrive du Canada Itée pour se conformer à l'article 11 de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (« la Loi ») pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023. L'entité déclarante couverte par cette déclaration est la Société SEW-Eurodrive du Canada Itée (numéro d'entreprise : 104809033).

Aux fins de la Loi, la Société SEW-Eurodrive du Canada Itée (« SEW-Eurodrive ») est définie comme une Entité, car elle a un établissement au Canada, fait des affaires au Canada, a des actifs au Canada et atteint le seuil en matière d'actifs, de revenus et d'employés. SEW-Eurodrive répond également à la définition d'Entité déclarante, car elle produit des biens au Canada et à l'étranger, vend des biens au Canada, distribue des biens au Canada et importe au Canada des biens produits à l'extérieur du Canada.

SEW-Eurodrive fait partie du groupe SEW-Eurodrive et est une filiale en propriété exclusive de SEW-Industriebeteiligungs-GmbH, en Allemagne, une filiale en propriété exclusive de SEW-Eurodrive GmbH & Co KG, en Allemagne, qui est elle-même en propriété exclusive de BV Beteiligung GmbH & Co, KG, en Allemagne conformément aux états financiers consolidés.

SEW-Eurodrive est une société fédérale et provinciale tenue de soumettre un rapport au ministre de la Sécurité publique en réponse à la Loi d'ici le 31 mai 2024. Conformément à la loi, ce rapport décrit les mesures prises par SEW-Eurodrive au cours de l'exercice précédent pour atténuer les risques associés au travail forcé et au travail des enfants le long de sa chaîne d'approvisionnement et dans ses opérations.

1. Structure, activités et chaîne d'approvisionnement

SEW-Eurodrive est une entreprise familiale mondiale et un chef de file dans la fabrication de technologies d'entraînement et un fournisseur de choix parmi les entreprises canadiennes dans les secteurs des pâtes et papiers, des mines, de la transformation des aliments et des boissons et de la fabrication. Notre succès repose sur notre capacité à fournir des produits d'entraînement fiables basés sur une infrastructure qui offre un soutien étendu à nos clients, d'un océan à l'autre.

Notre réseau comprend 16 usines de production, 70 centres de technologie d'entraînement dans 50 pays, 3 usines d'assemblage au Canada (Toronto, Montréal et Vancouver) et nous avons environ 250 employés.

Notre fabrication de technologie d'entraînement nécessite l'assemblage de réducteurs et de motoréducteurs. Nos activités de chaîne d'approvisionnement comprennent :

- Planification — planification de la demande et du cycle de vie du produit
- Approvisionnement — sélection des fournisseurs, gestion des relations avec les fournisseurs et approvisionnement en matières premières et en composants
- Achats — acquisition de matières premières, de composants, de biens et de services nécessaires à la production, au service ou à d'autres demandes d'achat
- Contrôle des stocks — maintien des niveaux de stocks pour répondre à la demande des clients et gérer la rotation des stocks
- Logistique — combinaison de fret maritime, fret aérien et transport; y compris la planification, la gestion et le contrôle du flux de biens et de services, des informations et des données en temps réel jusqu'à la livraison
- Assemblage — utilisation de machines et de main-d'œuvre pour transférer les composants des pièces aux produits finis
- Livraison — coordination des commandes, préparation des commandes, emballage, planification des livraisons et facturation
- Collaboration — travailler avec d'autres services pour répondre aux besoins des clients (production, réception, entreposage, expédition, ingénierie et ventes)

Nous fournissons un portefeuille de produits et de services qui comprend des solutions automatisées qui sont achetées complètes ou assemblées, puis fournies.

Nos produits sont synonymes de variété, de qualité, de fiabilité et de force d'innovation, les valeurs au cœur de notre portefeuille de produits. Notre portefeuille de produits comprend : les systèmes d'automatisation, les réducteurs, les motoréducteurs, les moteurs, les entraînements décentralisés/la mécatronique, la technologie des onduleurs et des servocommandes, la communication industrielle, les technologies de contrôle et de sécurité, les systèmes de transfert d'énergie sans contact, le transfert d'énergie et les alimentations électriques, la didactique pour l'électromécanique, la technologie et les systèmes d'engrenages et les terminaux et logiciels d'exploitation, et les produits logiciels qui soutiennent nos clients tout au long du processus d'ingénierie et du cycle de vie d'une machine ou d'une usine, de la planification du projet à la planification du démarrage jusqu'à l'exploitation. Nous proposons également des solutions d'automatisation des systèmes, qui sont testées et validées dans nos propres centres d'essai. Des services de conseil connexes sont également disponibles, de la planification à la mise en œuvre.

Notre portefeuille de services comprend le conseil (ingénierie, efficacité énergétique, sécurité), la sélection d'outils d'ingénierie et la formation à la technologie d'entraînement, les services de démarrage et de maintenance, les solutions de processus de livraison et de flux de matériaux et les solutions de processus d'approvisionnement électronique.

La version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2022 a été utilisée pour classer les secteurs applicables aux opérations, à la chaîne d'approvisionnement et aux activités connexes de SEW-Eurodrive. SEW-Eurodrive opère dans les secteurs, sous-secteurs et groupes industriels connexes suivants :

- (31-33) Fabrication
 - o (333) Fabrication de machines
 - (3336) Fabrication de moteurs, de turbines et d'équipements de transmission de puissance
 - o (335) Fabrication d'équipements, d'appareils et de composants électriques
 - (3353) Fabrication de matériel électrique
- (54) services professionnels, scientifiques et techniques
 - o (541) services professionnels, scientifiques et techniques
 - (5413) services d'architecture, d'ingénierie et

services connexes (90 % de nos activités commerciales sont associées à la fabrication de machines.)

Notre chaîne d'approvisionnement comprend en outre environ 26 fournisseurs de niveau 1, répartis dans 10 pays. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, la Société SEW-Eurodrive du Canada Ltée a acheté des biens auprès des sociétés affiliées suivantes, qui font partie de notre chaîne d'approvisionnement, en plus de fournisseurs externes : SEW-Eurodrive Inc. USA, SEW-Eurodrive GmbH & Co., SEW-Eurodrive Brasil Ltda, SEW Industrial Gears OY (Finlande), SEW-Eurodrive CZ S.R.O., SEW Industrial Gears (Tianjin) Co. Lt et SEW-Eurodrive (Suzhou) Co. Ltd. (Chine).

2. Politiques et processus relatifs au travail forcé et au travail des enfants

Dans le cadre du groupe SEW-Eurodrive, notre société mère allemande, SEW-EURODRIVE GmbH & Co KG est tenue de soumettre un rapport de divulgation pour se conformer à la loi allemande sur le devoir de diligence de la chaîne d'approvisionnement. Cette législation oblige les organisations allemandes à se conformer aux normes environnementales et aux droits de l'homme dans leurs chaînes d'approvisionnement. Toutes les pratiques de gestion des risques, la stratégie en matière de droits de la personne et les mesures préventives sont adoptées par toutes les filiales connexes de SEW-Eurodrive.

Pour la période de référence, la Société SEW-Eurodrive du Canada Ltée avait mis en place une stratégie en matière de droits de la personne qui interdit le travail des enfants et le travail forcé et une stratégie de protection de l'environnement qui fait partie de notre Code de conduite, un engagement envers la durabilité dans les opérations et un processus défini de gestion des fournisseurs qui régit l'évaluation et la sélection de nouveaux fournisseurs, ainsi que l'évaluation continue des fournisseurs, afin de s'assurer que les fournisseurs et les produits achetés répondent à nos exigences.

Nous intégrons les réglementations de référence internationales (énumérées ci-dessous) dans nos processus internes ou les directives qui soutiennent nos activités commerciales. Nous obtenons également de nos fournisseurs des engagements contractuels appropriés, afin de nous assurer que tous les fournisseurs s'engagent à respecter notre Code de conduite.

Code de conduite

Notre Code de conduite guide les actions et les comportements de toutes les personnes et parties prenantes externes. Notre Code de conduite s'applique à nos succursales et unités commerciales ainsi qu'à nos sociétés affiliées en Allemagne. Le Code de conduite est contraignant pour chaque individu chez SEW-Eurodrive, il s'applique à tous les directeurs généraux, au personnel de direction, à tous les employés, aux consultants et au personnel temporaire. Ce document couvre le respect de toutes les lois applicables et renforce les valeurs de liberté, de fiabilité et d'humanité de notre entreprise.

En tant qu'entreprise, nous avons une responsabilité sociale envers nos employés, nos clients, nos fournisseurs et le grand public et nous visons à la remplir. Cette responsabilité comprend le respect des lois applicables, le respect des valeurs éthiques fondamentales et la base de nos actions sur les 10 principes fondamentaux de SEW-Eurodrive. Toute inconduite qui enfreint le Code de conduite peut être préjudiciable et ne sera pas tolérée.

Au sein de SEW-Eurodrive, tous les individus adhèrent à nos principes d'entreprise, pour assurer son succès continu. Nous sommes attachés aux dix principes de l'initiative du Pacte mondial des Nations Unies, et nous respectons également les conventions internationales suivantes :

- La Convention de Minamata sur le mercure, adoptée le 10 octobre 2013
- La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, adoptée le 23 mai 2001
- La Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, adoptée le 22 mars 1989.

Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies sont dérivés de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement de la Convention des Nations Unies contre la corruption et comprennent :

- Principe 1 : Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme proclamés au niveau international.
- Principe 2 : Les entreprises doivent s'assurer qu'elles ne sont pas complices de violations des droits de l'homme.
- Principe 3 : Les entreprises doivent respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective.
- Principe 4 : Les entreprises doivent soutenir l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire.
- Principe 5 : Les entreprises doivent soutenir l'abolition effective du travail des enfants.
- Principe 6 : Les entreprises doivent soutenir l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
- Principe 7 : Les entreprises doivent soutenir une approche de précaution face aux défis environnementaux.
- Principe 8 : Les entreprises doivent prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.
- Principe 9 : Les entreprises doivent encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
- Principe 10 : Les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et les pots-de-vin.

Nos principes d'entreprise comprennent :

1. **Le respect de la loi** — nous respectons strictement la loi, ce qui implique le respect des lois applicables dans chaque pays, mais aussi de toutes les dispositions pertinentes telles que les directives officielles.

2. **Culture de gestion** — notre personnel de direction assume une responsabilité particulière à l'égard de ses employés et sert de modèle, en basant son comportement sur le Code de conduite.
3. **Droits de la personne/interdiction du travail des enfants et du travail forcé** — nous respectons et assurons le plein respect des droits de l'homme internationalement reconnus, et, en tant qu'entreprise, nous respectons inconditionnellement les réglementations nationales des Nations Unies (ONU) sur les droits des enfants et l'interdiction du travail forcé. Nous nous engageons à respecter la Convention concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi (Convention 138 de l'Organisation internationale du Travail (OIT)) et la Convention concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination (Convention 182, OIT).
4. **Droits des employés** — Nous respectons les exigences légales nationales du droit du travail, y compris toutes ses dispositions, et soutenons son application dans notre entreprise. Nous respectons les droits et principes fondamentaux de protection des employés énoncés dans les conventions internationales des Nations Unies et les normes de l'OIT. Les contrats de travail doivent être conclus volontairement et le travail doit être rémunéré équitablement. Si du personnel de sécurité est utilisé, il ne doit recourir à aucune forme de force ou de violence.
5. **Santé et sécurité sur le lieu de travail** — Services de sécurité sur le lieu de travail pour prévenir les accidents, les maladies et les risques pour la santé liés au travail. Nous veillons au respect des exigences en matière de santé et de sécurité au travail, conformément aux dispositions nationales applicables. Nous fournissons gratuitement à notre personnel les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires et soutenons le développement continu de mesures de santé et de sécurité pour améliorer notre environnement de travail. Toutes nos installations et ressources d'exploitation sont conformes aux exigences légales et internes applicables en matière de sécurité incendie, et nous attendons de nos parties prenantes externes qu'elles garantissent et assurent un environnement de travail sûr et sain pour leurs propres employés.
6. **Travailler ensemble et interdire la discrimination** — nous nous traitons les uns les autres avec humanité et respect et nous nous efforçons de garantir la qualification, la motivation et le sens de l'identification des employés dans toute l'entreprise. Nous voulons que nos relations avec les autres soient sans préjugés et ouvertes, et nous nous engageons à nous opposer à toute forme de discrimination, conformément à la législation applicable. Nous rejetons la discrimination des personnes sur la base de leur sexe ou de leur race, de tout handicap, de leur origine ethnique ou culturelle, de leur religion ou de leur vision du monde, de leur âge ou de leur orientation sexuelle.
7. **Protection de l'environnement** — c'est une partie importante de notre philosophie d'entreprise et nous nous engageons à protéger durablement l'environnement, pour les générations actuelles et futures. L'objectif de protection complète de l'environnement est tout aussi important que des mesures de santé et de sécurité efficaces et la haute qualité de nos produits lorsqu'il s'agit de préserver l'avenir de l'entreprise et de la main d'œuvre. Nous faisons toujours le maximum pour éviter les risques environnementaux et conserver les ressources. Nous basons nos actions sur les normes ISO 14001 (protection de l'environnement) et ISO 50001 (normes de management de l'énergie).
8. **Expulsions forcées et droits à la terre, à la forêt et à l'eau** — Nous respectons les droits locaux, nationaux, internationaux et traditionnels applicables à la terre, à la forêt, à l'eau et aux ressources. Les droits des peuples autochtones et des communautés locales doivent être tout particulièrement respectés, soutenus et protégés tout au long de la chaîne d'approvisionnement, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Nous ne tolérons aucune implication dans l'accaparement de terres. Si des terres, des forêts ou de l'eau qui constituent le moyen de subsistance d'une personne sont acquises, développées ou utilisées d'une autre manière, nous ne jouerons aucun rôle dans des expulsions forcées illégales de quelque nature que ce soit. Dans le cadre de nos pratiques, nous obtenons le consentement libre, préalable et éclairé des utilisateurs existants des terres, par exemple tel que défini dans le programme ONU-REDD et garantissons une compensation appropriée si nous sommes autorisés à utiliser les terres.

Les parties prenantes externes, telles que les fournisseurs et les consultants, sont également des partenaires importants dans la mise en œuvre de notre code de conduite. La reconnaissance de notre déclaration fondamentale ou la preuve d'une déclaration comparable est une condition préalable à toute collaboration. Cette condition est clairement indiquée dans les contrats et autres accords.

En outre, nous communiquons notre engagement envers le Code de conduite sur le site Web de notre entreprise, pour informer nos clients et les autres parties prenantes externes et être transparents sur nos valeurs d'entreprise.

Notre stratégie d'entreprise, ancrée dans notre Code de conduite, est intégrée dans les processus opérationnels et les flux de travail et comprend :

- La sélection et l'évaluation des fournisseurs
- Gestion des contrats
- Conformité et gestion des risques
- Durabilité et protection de l'environnement
- Amélioration continue

Gestion des risques liés au recours au travail forcé ou au travail des enfants

Notre société mère SEW-EURODRIVE GmbH & Co KG, dans son rapport de 2023 pour se conformer à la loi allemande sur le devoir de diligence en matière de chaîne d'approvisionnement, a décrit les mesures préventives suivantes pour minimiser les risques, qui s'appliquent aux pratiques au sein de SEW-Eurodrive. Cela comprend l'intégration des attentes dans la sélection des fournisseurs et les assurances contractuelles pour la conformité et la mise en œuvre des attentes.

Durabilité

La durabilité est une priorité absolue pour notre entreprise. La protection complète de l'environnement et l'utilisation parcimonieuse des ressources naturelles font donc partie intégrante de nos principes d'entreprise, ainsi que d'une exigence de conformité à la norme ISO 14001 dans le cadre défini. Nous nous engageons à améliorer continuellement nos performances en matière de protection de l'environnement et à éviter la pollution de l'environnement. L'efficacité énergétique est un autre aspect clé de la durabilité et une exigence pour se conformer à la norme ISO 50001 dans le cadre défini. En plus de conserver les ressources dans le respect de l'environnement, nous nous efforçons d'utiliser l'énergie de manière efficace tout au long du cycle de vie des produits.

Processus de gestion des fournisseurs

Nous disposons d'un processus de gestion des fournisseurs complet et documenté, qui décrit comment nous gérons nos relations avec les fournisseurs pendant la sélection, la qualification, l'évaluation, le développement et le retrait progressif. Notre responsable de l'approvisionnement est responsable de ce processus et les participants au processus sont notamment les responsables de l'assurance qualité en usine, les services de planification et d'ordonnancement dans les usines, les équipes PSRM-CFQ (Central Functions Quality) et de développement. Les fournisseurs qui doivent être sélectionnés parce qu'ils sont directement spécifiés par un client ou sur lesquels la sélection (au cas par cas) de SEW-Eurodrive n'a aucun contrôle sont explicitement exclus de ce processus. Le processus de gestion des fournisseurs s'applique à tous les fournisseurs de matériel de production qui fournissent les usines suivantes, tant que les achats sont responsables du traitement de la gestion des fournisseurs : Usine de Graben, usine d'électronique de Bruchsal, usine de Bruchsal pour les grandes unités d'engrenage, usine d'Ostringen et usines SEW USOCOME.

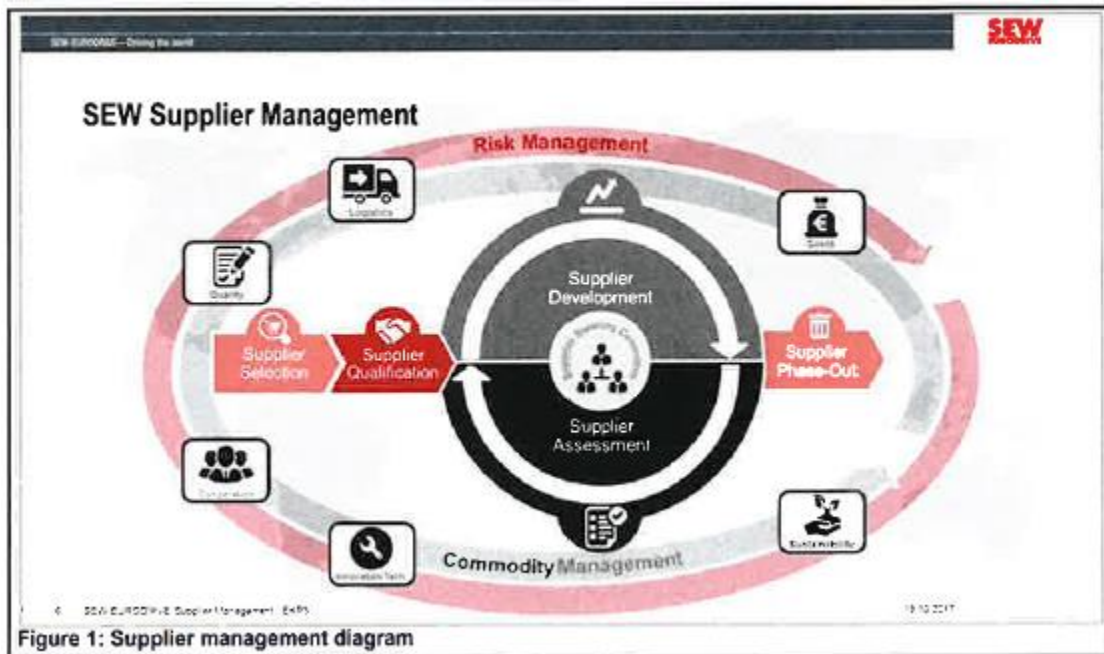


Figure 1 : Processus de gestion des fournisseurs

Sélection des fournisseurs

Les fournisseurs sont tenus de répondre aux exigences minimales valides afin d'être approuvés pour la fourniture. Le processus est décrit en détail dans notre document de processus et un formulaire de sélection et de qualification des fournisseurs selon les critères de rationalisation, normalisation et interopérabilité est utilisé pour effectuer et documenter les étapes du processus. Une évaluation est également effectuée, à l'aide d'un audit d'approbation basé sur les informations précédemment obtenues.



Figure 3 : Schéma du processus de sélection/qualification des fournisseurs

Qualification du fournisseur : Évaluation et audits

Nous effectuons des audits fournisseurs pour les pièces non spécifiques à l'outil et les pièces spécifiques à l'outil après l'étape d'échantillonnage et pour les produits standard, sans échantillonnage et après l'échantillonnage.

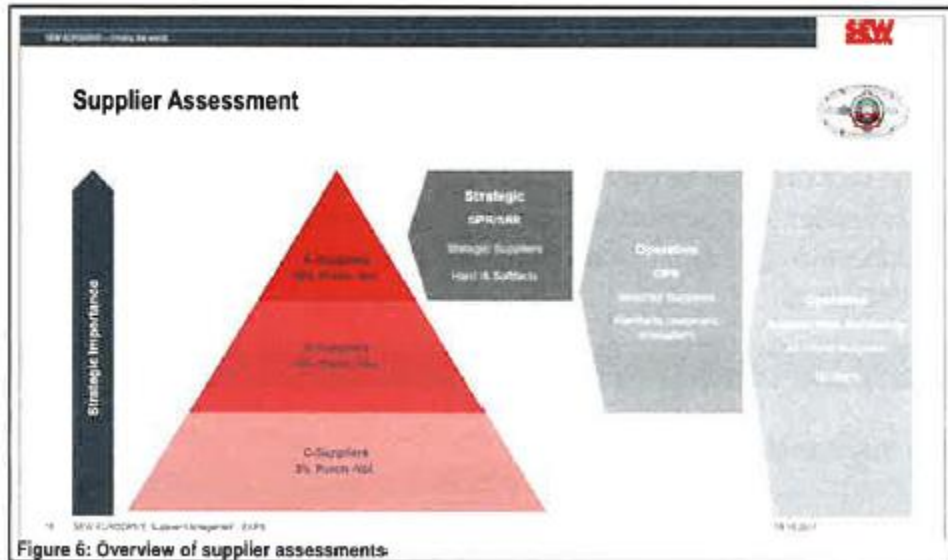


Figure G : Aperçu des évaluations des fournisseurs

Les évaluations des fournisseurs sont utilisées comme mesures de contrôle interne de gestion pour :

- Établir une transparence interne et externe efficace au sujet de la performance du fournisseur,
- Fournir une base pour les stratégies d'approvisionnement,
- Soutenir les décisions d'approvisionnement et les négociations,
- Évaluer, structurer et réduire systématiquement la base de fournisseurs des différentes installations,
- Travailler principalement avec des fournisseurs stratégiques privilégiés à l'avenir,
- Continuer à optimiser les relations avec les fournisseurs et,
- Mettre en œuvre une évaluation des risques initiale et faire une mise à jour annuelle si nécessaire.

Les exigences pour les fournisseurs inclus dans les évaluations sont des exigences de base pour tout développement de la relation commerciale. Les audits de fournisseurs sont utilisés pour la sélection et l'évaluation des fournisseurs. Il s'agit généralement d'une combinaison d'audits de processus et de systèmes.

La certification ISO9001 ne remplace pas les audits des fournisseurs.

Approbation du fournisseur

L'approbation est requise pour passer toute commande de livraison.

Rendement des fournisseurs

Comme défini dans notre document de processus fournisseur, les fournisseurs sont évalués en fonction de leur classification : Préféré, Avancé, Accepté, Non accepté. Tous les fournisseurs reçoivent une cotation de risque fournisseur, où le risque lié à un fournisseur peut être évalué en termes de probabilité et d'étendue des dommages et/ou une cotation de performance fournisseur stratégique, où les fournisseurs appartenant à un groupe de produits sont évalués selon notre méthodologie.

Autres critères pertinents pour sélectionner et travailler avec les fournisseurs au sujet des aspects écologiques, économiques et sociaux :

Pour l'Autriche, le Canada, la France, l'Allemagne, la Hongrie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande et la Thaïlande :

- On s'attend à ce que, dans ces régions, la mise en œuvre des directives et des normes décrites par le groupe SEW-Eurodrive soit constante

En Chine :

- Un certificat de service spécial a été développé par SEW-Eurodrive Chine. Il décrit les critères qui doivent être systématiquement mis en œuvre et respectés par tous les fournisseurs et toutes les entreprises partenaires.
- Les réglementations de sécurité spécifiées par SEW-Eurodrive Chine pour les fournisseurs et les partenaires doivent être systématiquement mises en œuvre et respectées par tous les fournisseurs et toutes les entreprises partenaires, conformément aux accords correspondants.

3. Identification des risques

En tant qu'entreprise, nous pensons que notre priorité réside dans notre devoir de veiller à ce que les normes de protection des droits de l'homme et de l'environnement soient appliquées et nous analysons en détail, pour chacun de nos fournisseurs, les risques spécifiques à chaque pays et à chaque secteur. En outre, des contrôles sont ensuite effectués sur la base des résultats de cette analyse. Avec les fournisseurs, nous avons un processus de suivi des risques et un comité de pilotage établi. Ce comité de pilotage des fournisseurs est chargé d'initier les étapes de développement des fournisseurs, de gérer l'escalade des fournisseurs et de rendre compte régulièrement à la haute direction (financière et des technologies).

Méthodologie d'évaluation des risques

Pour comprendre où, dans la chaîne d'approvisionnement, les risques liés au travail forcé ou au travail des enfants peuvent exister, SEW-Eurodrive a récemment effectué une évaluation des risques liés à la chaîne d'approvisionnement. Cette évaluation a été éclairée par les informations fournies par le Walk Free Global Slavery Index, le Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises et la Liste des biens produits par le travail des enfants ou le travail forcé du ministère du Travail des États-Unis. En effectuant une analyse des risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement, nous avons pu mettre en évidence les risques potentiels de travail forcé ou de travail des enfants associés à certains biens et à certains pays.

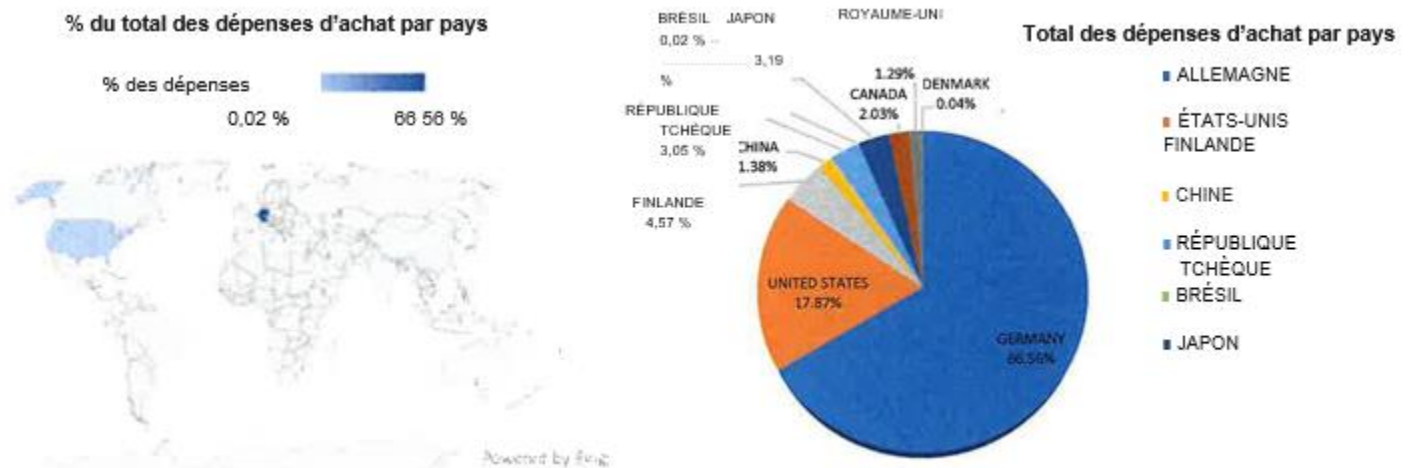
Cet exercice d'identification des risques ne présuppose pas un recours effectif au travail forcé ou au travail des enfants au sein des opérations ou des chaînes d'approvisionnement, mais vise plutôt à reconnaître les scénarios potentiels où de tels risques pourraient survenir, permettant ainsi à l'organisation de renforcer davantage les mesures de prévention existantes. Notre évaluation reconnaît qu'aucune industrie n'est entièrement exempte des risques du travail forcé et du travail des enfants et qu'il existe des vulnérabilités inhérentes à certains secteurs de notre chaîne d'approvisionnement, en particulier dans les régions où les cadres réglementaires et les mécanismes d'application pourraient ne pas être robustes.

Notre analyse a pris en compte des régions géographiques spécifiques qui, selon le Walk Free Global Slavery Index et d'autres sources crédibles, présentent un risque plus élevé de pratiques de travail forcé et de travail des enfants. Cette évaluation des risques géographiques a été combinée à une évaluation des catégories de biens à risque, ce qui nous a permis de mener notre évaluation des risques de façon ciblée.

Conclusions de l'évaluation des risques

Grâce à une analyse complète, nous avons identifié des fournisseurs aux États-Unis, en Chine et au Brésil présentant un risque accru de travail forcé ou de travail des enfants. L'exercice a été mené sur les informations les mieux disponibles pour examen au moment de l'évaluation et nous comprenons que la proportion des dépenses par pays peut changer à mesure que nous travaillons avec nos fournisseurs pour recueillir plus d'informations sur l'approvisionnement, par souci de transparence et de conformité. SEW-Eurodrive, néanmoins, évalue sérieusement ce risque. En revanche, 81 % des dépenses d'approvisionnement pour la période considérée ont été associées à des pays où la prévalence estimée du travail forcé ou du travail des enfants est significativement plus faible.

En plus des facteurs de risque géographiques, nous avons également utilisé les données de la liste des biens produits par le travail des enfants ou le travail forcé du ministère du Travail des États-Unis. Cette étape a été cruciale pour isoler des biens spécifiques de notre portefeuille d'importation susceptibles d'être exposés à des problèmes de travail forcé ou de travail des enfants. Notre évaluation des risques a révélé qu'aucun produit à risque n'était associé à des biens achetés dans des pays où nous avons identifié un risque juridique.



En plus de l'évaluation des risques de la société SEW-Eurodrive du Canada Ltée pour la période de référence, notre société mère SEW-EURODRIVE GmbH & Co KG a également effectué une évaluation des risques dans le cadre des exigences de conformité énoncées dans la Loi sur le devoir de diligence en matière de chaîne d'approvisionnement en Allemagne. Les pays de la chaîne d'approvisionnement de nos parents présentant un risque juridique de travail des enfants ou de travail forcé identifiés pour la période de référence comprenaient des fournisseurs de Chine et des États-Unis qui font également partie de notre chaîne d'approvisionnement. Cependant, « aucune violation n'a été identifiée chez des fournisseurs directs ou indirects ».

4. Solution au travail forcé et au travail des enfants

Pour cette période de rapport, aucun incident de travail forcé ou de travail des enfants n'a été identifié dans notre chaîne d'approvisionnement, aucune remédiation n'a donc été nécessaire.

5. Solution à la perte de revenu

Pour cette période de rapport, aucune perte de revenu due au travail forcé ou au travail des enfants n'a été identifiée dans notre chaîne d'approvisionnement, par conséquent, aucune correction de perte de revenu n'a été nécessaire.

6. Formation des employés

Pour la période évaluée, SEW-Eurodrive a fourni une formation obligatoire à ses employés sur la question du travail forcé et du travail des enfants.

Un élément clé de notre processus d'intégration des employés est leur adoption du Code de conduite. Pour chaque nouvel employé, y compris les travailleurs temporaires, les employés reçoivent un aperçu de nos déclarations fondamentales sur les droits de l'homme et le travail forcé et le travail des enfants. Une brochure sur le code de conduite est également incluse dans notre documentation d'embauche, pour s'assurer que tous les employés connaissent les politiques de l'entreprise dès le début. Pour mettre à rude épreuve le Code de conduite et le faire connaître, notre société mère organise régulièrement des sessions de formation obligatoires pour les groupes cibles concernés. Ils offrent également une formation ad hoc si des besoins ou des changements spécifiques surviennent. Cette formation est disponible pour et s'applique à tous les employés de SEW-Eurodrive. La formation comprend la façon d'utiliser le Code de conduite dans le rôle respectif de chacun.

En plus de cela, une formation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) a été dispensée par notre société mère à tous les employés de SEW-Eurodrive. La formation ESG a fourni aux employés du contenu lié à l'éthique et à la gouvernance, à nos équipes, produits et services, à la chaîne d'approvisionnement et aux matières premières, à nos processus de production et commerciaux et à la manière dont ils s'alignent sur notre directive sur les rapports de durabilité d'entreprise dans le cadre du pacte vert pour l'Europe qui est entré en vigueur en janvier 2023. CE contenu décrivait l'exigence légale envers SEW-Eurodrive et la portée de l'impact pour l'organisation et les clients, les personnes responsables au sein de l'organisation soutenant la conformité à cette directive et un calendrier général pour la collecte de données à l'appui des rapports pour toutes les entités opérationnelles touchées.

SEW-Eurodrive a également fourni une formation sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et une formation fonctionnelle aux employés en approvisionnement. La formation sur le SIMDUT a été dispensée par l'équipe nationale d'assurance de la qualité.

7. Évaluation de l'efficacité

Le Code de conduite est publié et modifié par la direction et établit les piliers fondamentaux de notre stratégie d'entreprise.

Au sein de notre société mère, l'efficacité est intégrée dans notre structure de gouvernance et s'applique aux sociétés affiliées. Par exemple, pour notre société mère allemande, un comité de pilotage a été mis en place pour assurer le respect de la loi allemande sur le devoir de diligence des chaînes d'approvisionnement et comprenait des représentants des équipes Achats, Juridique et Conformité. La gestion des risques est coordonnée avec les services adjacents tels que la durabilité, les ressources humaines et les ventes.

SEW-Eurodrive effectue des audits ad hoc et réguliers pour vérifier la véracité des déclarations faites par nos fournisseurs, y compris le respect de notre Code de conduite. Le personnel de direction est également tenu de signaler toute violation du Code de conduite à l'organisation de conformité s'il en a connaissance; des responsables locaux de la conformité sont nommés dans toutes les régions pour permettre le signalement de ces problèmes. Nous avons également défini des responsabilités internes pour reconnaître et respecter nos obligations en matière de diligence raisonnable relative aux droits de l'homme. Le responsable des droits de l'homme est nommé directement par le conseil d'administration. Des services spécialisés appropriés tels que les ressources humaines, la protection des données et les achats ainsi que le comité d'entreprise doivent également être impliqués. Il est de leur responsabilité de prendre les mesures nécessaires dans leur domaine de responsabilité.

Le conseil d'administration obtient également des informations sur le travail du Bureau des droits de l'homme sur une base régulière, au moins une fois par an. En outre, nous avons mis en place une procédure de plainte qui peut être consultée sur une ligne d'aide à la dénonciation anonyme sur notre site Web et peut donc également être utilisée par des tiers qui ne travaillent pas dans l'entreprise. Nous rendons compte de nos activités dans ce contexte au moins une fois par an.

Dans le cas de l'approvisionnement, un résultat d'audit peut conduire à un changement de fournisseur; un résultat d'audit en suspens et un accord d'assurance qualité signé peuvent conduire à la décision de réduire les inspections de nos propres marchandises. Une équipe d'experts des services des achats, de la qualité et du développement décidera quand un audit est nécessaire. Notre service des achats spécialisé est responsable de la planification et de l'organisation des audits des fournisseurs. Le service qualité est responsable de l'audit des systèmes et des domaines pertinents pour la qualité de l'activité du fournisseur, tandis que l'approvisionnement est responsable des aspects commerciaux et de l'enregistrement des valeurs caractéristiques de la performance du fournisseur. Le service approvisionnement suit les mesures dérivées de l'audit et est responsable de la gestion des documents.

En ce qui concerne la gestion des fournisseurs, si un fournisseur n'atteint pas les performances ou les objectifs nécessaires, des mesures sont prises par le biais d'un processus d'escalade pour nous permettre de définir les mesures correctives appropriées et de nous assurer qu'elles sont mises en œuvre en cas de défaillance du fournisseur. À chaque étape de notre processus d'escalade, des mesures appropriées sont définies et doivent être prises dans le délai convenu. Si les mesures convenues ne sont pas prises, l'escalade passe automatiquement à l'étape suivante, jusqu'au transfert partiel de l'approvisionnement ou à la suppression complète du fournisseur.

8. Approbation et attestation du rapport

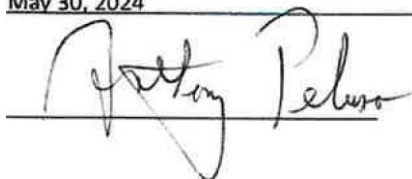
Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de l'article 11, j'atteste avoir consulté les informations contenues dans le rapport pour l'entité renseignée ci-dessus. Sur la base de mes connaissances, et après avoir exercé une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée ci-dessus.

Nom complet : Anthony Peluso

Titre : Vice-président directeur et chef de l'exploitation

Date : May 30, 2024

Signature :



« J'ai le pouvoir d'engager la société SEW-Eurodrive du Canada Itée »